Demande d'accès en déchèterie

Accès à l'ensemble des déchèteries du territoire de Nîmes Métropole.

Le contrôle d'accès se fait par lecture automatisée des plaques d'immatriculation des véhicules enregistrés.

01 Coordonnées du demandeur

À compléter lisiblement en lettres majuscules.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

02 Pièces à fournir

☐ Justificatif de domicile au nom du demandeur de moins de 3 mois (facture eau, électricité, gaz, téléphone, internet)

☐ Le(s) certificat(s) d'immatriculation du ou des véhicule(s) à enregistrer pour l'accès en déchèterie.

03 Engagements du demandeur

☐ J'accepte le règlement intérieur des déchèteries de Nîmes Métropole et je m'engage à le respecter. Le document est accessible sur le site internet de Nîmes Métropole **https://www.nimes-metropole.fr/mon-quotidien/dechets/decheteries**

04 Demande à retourner accompagnée des justificatifs

- Courrier : NÎMES METROPOLE – DCTDM – 3 rue du Colisée – 30947 NÎMES CEDEX 9
- Espace accueil usagers : 8 rue Régale – 30000 NÎMES
- En déchèterie : liste des déchèteries **https://www.nimes-metropole.fr/mon-quotidien/dechets/decheteries**

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature du demandeur :

Nîmes Métropole • 04 66 02 54 54 • montri@nimes-metropole.fr
3 rue du Colisée - 30947 NÎMES CEDEX 9

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à la mise en place de ce dispositif. Conformément à la loi Informatique et Libertés vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des renseignements vous concernant en vous adressant par courrier à Nîmes Métropole, 3 Rue du Colisée – 30 947 Nîmes Cedex 9 ou par courriel à dpd@nimes-metropole.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Pour toute autre demande veuillez-vous adresser à Nîmes Métropole; les modalités sont précisées dans les Mentions légales sur le site internet de Nîmes Métropole : www.nimes-metropole.fr